

Belle famille de soldat

Barolo

Dans les archives numérisées départementales de la Haute Garonne, la copie du livret matricule de **Barolo Alexis** donne les principaux éléments suivants:

Barolo Alexis est né le 2 janvier 1889 à Cazères (Haute-Garonne). Il était fils de Jean Baptiste Barolo et de Peyorme Catherine, domiciliés à Toulouse, rond-point de Lardenne.

Lors du conseil de révision de la classe 1909, il a donné comme résidence Toulouse et comme profession serrurier.

Il avait les cheveux et sourcils blonds, les yeux bleu foncé, le front ordinaire, le nez moyen, la bouche moyenne, le menton rond et le visage ovale.

Il mesurait 1.63 m. Il avait un degré d'instruction de 3.

Engagé volontaire pour trois ans le 12 mars 1907 à Toulouse au titre du 83^e régiment d'infanterie de Saint-Gaudens, arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 15 mars 1907.

Passé au 88^e régiment d'infanterie à Auch (Gers) par décision du général commandant la 34^e division en date du 21 mars 1908.



Passé à la 2^e compagnie de fusiliers de discipline à compter du 27 avril 1909.

Arrivé au détachement d'Oran et fusilier le 27 avril 1909.

Passé au 71^e régiment d'infanterie par décision du Général commandant le 18^e Corps d'armée en date du 8 janvier 1910, arrivé au corps et soldat de 2^e classe le 16 janvier 1910.

Passé dans la réserve de l'armée active le 12 mars 1910.

Maintenu au corps du 12 mars 1910 au 9 juillet 1910. (Article 39 de la loi du 21.03.1905).

Passé au régiment d'infanterie de Montpellier le 15 avril 1914 (plan XVII).

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé le 4 août 1914 au 81^e régiment d'infanterie.

Proposé pour changement d'arme (Train) pour bronchite chronique par la commission de réforme de Montpellier du 24 novembre 1914.

Passé au 16^e escadron du Train des équipages militaires le 1^{er} décembre 1914.

Réformé n° 2 par la commission de réforme de Montpellier du 8 juin 1915 pour tuberculose pulmonaire.



Maintenu réformé n° 2 par la commission de réforme de Saint-Brieuc du 16 octobre 1915.

Réformé définitivement n° 1 et proposé pour pension permanente de 25% (acquis) par décision de la commission de réforme de Saint-Malo du 14 mai 1934 pour bronchite chronique emphysémateuse avec retentissement cardiaque.

Propositions de la commission de réforme de Toulouse du 14 mai 1934 rejetées par notification ministérielle du 16 octobre 1934.

Décorations :

Certificat d'ancien combattant refusé le 11 juillet 1934.

Campagnes : Contre l'Allemagne: du 4.08.1914 au 8.06.1915.

Intérieur (campagne simple) : du 4.08.1914 au 8.06.1915.